

### LE SYVALORM : LA COLLECTE DES BORNES TEXTILES C'EST REPARTI !

Les habitants du territoire du SYVALORM peuvent de nouveau réutiliser le réseau des bornes Eco-Textiles et venir déposer leurs vêtements usagés.

Les collectes interrompues depuis le 18 mai, pour des raisons de saturation de la filière textile et du manque d'exutoires, reprennent et les bornes condamnées temporairement sont de nouveau accessibles.

Si les collectes ont repris véritablement le 15 juin, l'Eco-organisme Textiles Linge de maison et Chaussures (TLC) a prévenu cependant qu'un délai, évalué à 3 semaines, était nécessaire pour rattraper le vidage de toutes les bornes pleines sur le territoire national.

#### Un délai de rattrapage est nécessaire

La crise sanitaire mondiale du Covid-19 a mis en difficulté toute la chaîne de revalorisation du textile à l'échelle internationale.

Saturée, et sans exutoire à la suite du confinement, la filière se réorganise depuis le 15 juin. Les collectes interrompues depuis le 18 mai reprennent à leur rythme et absorbent les nouveaux dépôts des textiles usagés des habitants du SYVALORM.

Le SYVALORM a annoncé l'interruption temporaire des collectes des textiles, dès qu'il en eu connaissance, et donné le conseil aux usagers de conserver chez eux leurs sacs en attendant que la situation s'améliore.

Pourtant, certains usagers ont continué de déposer leurs sacs de vêtements usagés aux pieds des bornes ce qui a rendu le rattrapage des collectes plus difficile et plus long que prévu sur certains sites.

#### CONTACT PRESSE

.....

**SYVALORM Loir  
et Sarthe**

**Chargée de  
Communication &  
Prévention :**  
Sabine LECOEUR

**Téléphone :**  
02 43 35 81 40

**Courriel :**  
[traitement@syvalorm.fr](mailto:traitement@syvalorm.fr)

**Adresse :**  
11 rue Henri Maubert  
72120 SAINT-CALAIS

**Site WEB :**  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

## Pourquoi déposer ses vêtements, linge de maison et maroquinerie dans les bornes Eco-Textiles ?

ECO-TEXTILE, en partenariat avec le SYVALORM, développe une collecte sélective des textiles usagés, basée sur l'apport volontaire pour leur donner une 2<sup>ème</sup> vie.

Le textile collecté ou brut de collecte est trié en 4 grandes familles de produits\* :

- **Réemploi** : vêtements usagés (43%) : ils sont destinés à être vendus au détail sur le marché national et international.
- **Valorisation Matière** : chiffon d'essuyage industriel (30%) : cette catégorie est distribuée aux industries locales (ateliers mécaniques, industrie automobile...).
- **Recyclage** : chiffon destiné à la récupération de fibres (12%) : ces matières sont destinées à alimenter les entreprises d'effilochage qui transforment les vêtements en fibre (feutrine) et en fil pour les retisser. La feutrine est notamment utilisée par l'industrie automobile pour l'isolation.
- **Valorisation thermique** : les refus de tri (15%) : Il s'agit des volumes qui ne peuvent entrer dans aucune des catégories précédentes.

**L'objectif de l'éco-organisme, ECO-TLC, est de tendre vers le 100% de valorisation des volumes collectés**

\*source [www.ecotextile.tm.fr](http://www.ecotextile.tm.fr)

## Les bons gestes pour déposer les textiles usagés dans les bornes Eco-Textile

Troués, déchirés, boulochés... Quel que soit l'état des textiles déposés, ils seront valorisés ! Mais les consignes suivantes sont à respecter :

- Les vêtements doivent être propres
- Regrouper les vêtements et chaussures dans des sacs bien fermés
- Attacher les chaussures par paire pour faciliter le tri
- Ne pas déposer d'articles mouillés, humides ou souillés qui pourraient moisir et contaminer l'ensemble du gisement rendant sa valorisation impossible